

RESUME DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMPIA

du jeudi 10 mars 2005 à 14 h. 30, Aula Frank-Martin (Collège de Genève)

Le président, Roger GIRARDIN ouvre la séance et annonce que l'AMPIA compte actuellement 4'085 affiliés. Comme de coutume, il remercie tous ceux qui l'ont aidé durant sa présidence.

Le PV (sous sa forme résumée) de la séance du 11 mars 2004 ne donne lieu à aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

En début de rapport le président rappelle la mémoire de Marcel GIRARDIN, décédé en début d'année. Il fut un membre éminent des Comités de la CIA et de l'AMPIA.

Le président signale que cette année le Comité de la CIA a apporté une attention toute particulière à l'expertise actuarielle concernant l'équilibre financier de la Caisse. Un rapport a été joint à la convocation. Le Comité de l'AMPIA a engagé des discussions concernant la création d'une "plateforme d'Association des Aînés de Genève" sous l'égide de Pro Senectute (aucun rapport avec le RAG dont nous nous sommes séparés).

Mme SCHAEFER, trésorière, présente les comptes. Un excédent de dépenses d'environ Fr. 7'200.- Notre fortune a cependant permis d'effectuer un don de Fr. 10'000.- à l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (la conférence qui a suivi précisera l'utilisation de ce don), ainsi que l'achat d'un ordinateur. Les vérificateurs des comptes (MM. Bernard Trentaz et Michel Dutoit) proposent à l'assemblée de les approuver.

Mis au vote, les rapports sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée à la trésorière.

Elections.

La candidature de M. **Adrien BRIOL**, en qualité de nouveau président de l'AMPIA est acceptée par acclamation.

Mme Catherine ROSSET, 1ère vice-présidente remercie M. Roger GIRARDIN pour son engagement à la tête de l'AMPIA et lui remet un cadeau en témoignage de reconnaissance.

M. **Werner ZIMMERMANN**, candidat au Comité est également élu par acclamation. Durant de nombreuses années, il a été membre du Comité de la CIA, puis président de l'Assemblée des délégués.

TPG, tarifs préférentiels seniors.

Malgré de nombreuses interventions de groupements d'aînés aucune réponse favorable de la part des TPG n'a pu être obtenue. Le dépouillement du questionnaire, à ce sujet, envoyé à nos membres permettra de relancer les négociations.

Rappelons cependant l'abonnement pour AVS : annuel Fr. 450.- (au lieu de 650.-) ; mensuel Fr. 45.-. L'abonnement demi-tarif CFF donne droit au tarif réduit UNIRESO. L'abonnement général CFF donne droit à la gratuité sur le réseau TPG genevois (et d'autres villes). L'utilisation des cartes@bonus réduit aussi quelque peu les frais.

Exposé de Mme Jacqueline DUBATH, responsable du Centre d'information et de réadaptation de l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA).

Lire et maintenir ses activités avec un déficit visuel

Suite à un empêchement de dernière minute (décès de son père), Mme J. Dubath a dû être remplacée par une collaboratrice du Centre. Après avoir remercié l'AMPIA pour son don, elle a développé l'action du Centre basée sur le maintien de l'activité des personnes atteintes de divers types de déficit visuel, de plus en plus nombreuses dans une population vieillissante. L'exposé, richement illustré, a porté sur les divers formes de déficit visuels et sur les moyens de recours. En particulier, le don de l'AMPIA servira à l'achat d'appareils de lecture qui pourront compléter les moyens audio-visuels déjà existant (cassettes et CD de livres lus).

Une documentation, mise à disposition de chacun par le Centre, a été également distribuée.

Le nouveau président, M. Briol clôt la séance vers 15 h. 30 et invite les participants à la verrée habituelle.